

# CALENDRIER DES COLLECTES 2023

## JANVIER

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

## FÉVRIER

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

## MARS

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

## AVRIL

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

## MAI

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

## JUIN

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

### LÉGENDE :

-  Collecte des ordures ménagère
-  Collecte des matières recyclables
-  Collecte des matières organiques
-  Collecte des sapins de Noël
-  Collecte des résidus encombrants
-  Collecte des branches  
À déposer sur le bord de la rue le lundi, la collecte peut se prolonger jusqu'au mercredi
-  Collecte du Grand ménage du printemps  
Quartier Nord : Semaine du 15 mai / Quartier Sud : Semaine du 22 mai
-  Déchets de construction et électroniques  
Les mardis sur demande seulement

# AIDE-MÉMOIRE

## pour le tri de vos matières résiduelles

### DANS LE BAC BRUN (COMPOSTE)



#### PAPIERS ET CARTONS SOUILLÉS

Papier mouchoirs, Essuie-tout, boîtes à pizza, serviettes de table, sacs en papier, moules à muffin en papier, etc.



#### RÉSIDUS ALIMENTAIRES

Fruits et légumes, oeufs, viandes, produits laitiers, produits céréaliers, noix, cafés, sachets de thé, etc.



#### RÉSIDUS EXTÉRIEURS / VÉGÉTALES

Feuilles mortes, copeaux, brindilles, brans de scie, pailles, résidus de désherbage, de jardinage ou du potager, rognures de gazon, etc.



#### RÉSIDUS GRAS

Huiles, graisse végétale, sauces, vinaigrettes, etc.



#### AUTRES RÉSIDUS

Poils, cheveux, plumes, nourritures pour animaux, poussières, cendre de bois non traité et éteintes, cure-dents, etc.



#### INTERDIT

Aucun sac de plastique, même ceux dits biodégradables, matières recyclables, matières non-biodégradables, graisses et huiles minérales, animaux morts, excréments, textiles, produits sanitaires, serviettes hygiéniques, tampons, coton-tige, soie dentaire, litière d'animaux souillée, papier ciré, mousse de sècheuse, styromousse, rouleaux de tourbe de gazon, terres, pierres, coquilles de mollusques, etc.

### DANS LE BAC BLEU (RECYCLAGE)



#### PAPIERS ET CARTONS

Papiers, cartons, journaux, circulaires, sacs de papier, livres, périodiques, annuaires téléphoniques, enveloppes, papier d'emballage, cartons de lait, etc.



#### MÉTAUX

Contenants tels boîtes de conserves et cannettes, papier d'aluminium et d'acier, assiettes et moules en aluminium, couvercle de métal, etc.



#### VERRES

Tous les contenants de verre de n'importe quelle couleur.



#### PLASTIQUES

Contenants #1-2-3-4-5 et 7. Contenants de plastique, sacs d'épicerie, emballages, sacs de plastique, pots de jardinage, contenants de produits ménagers / beauté, etc.



#### INTERDIT

Papiers mouchoirs, couches, essuie-tout, papiers ciré, cellophanes, papiers métallique d'emballage, papiers et cartons souillés, autocollants, piles, tôles galvanisée, contenants sous pression, objets de plus de 2,2 kg, objets de dimension restreinte (dous, boulons, vis, etc.), objets de volume supérieur à 4 l, objets de longueur de 50 cm et plus, miroirs et verres plats, cristaux, poteries, porcelaines, vaisselles, ampoules, plastique #6, caoutchoucs, styromousses, boyaux d'arrosage, bouchons, toiles de piscine, jouets, emballages souillés, verres de plastique, etc.



## ORDURES MÉNAGÈRES (POUBELLE)

**NON ACCEPTÉES :** Matières recyclables • matières pouvant aller dans la collecte de matières organiques équipement électroniques • pneus • résidus domestiques dangereux (RDD) • matières de construction, rénovation ou démolition • branches • matières explosives, armes à feu, munitions et substances illicites • appareils contenant les halocarbures (réfrigérateur, climatiseur, etc.)



## LES ENCOMBRANTS (1<sup>ER</sup> VENDREDI DE TOUS LES 2 MOIS)

Les résidus encombrants ne sont plus acceptés lors de la collecte des ordures ménagères régulière.

**Liste des résidus encombrants qui sont acceptés :** armoires • bains • bibliothèques • bureaux • chaises • commodes • évier • fenêtres • gros cartons • miroirs • plastiques rigides et d'emballage • portes • tables • toilettes.

**Divan et matelas :** les objets rembourrés doivent être transportés à un point de collecte équipé pour recevoir ce type de résidu (écocentre) ou chez l'une des deux compagnies de récupération à Montréal (Matt Canada ou Recyc-matelas).

Déposez vos bacs le plus près possible du trottoir ou de la rue avant 7 h le matin de la collecte ou à partir de 19 h\* la veille. Assurez-vous de ne pas nuire à la circulation des piétons ou des automobiles. Les matières doivent être déposées dans des bacs (et non uniquement dans des sacs).

\*21 h pour les résidents de la rue Sainte-Anne, entre la rue de l'Église et la montée Sainte-Marie.

POUR PLUS D'INFORMATIONS : 514 457-5500 • [sadb.qc.ca](http://sadb.qc.ca)